

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2016

## PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
	COMPERE	Jean-François	conseiller
MM.	LERCH	Christophe	conseiller
MM.	ERNY	Michel	conseiller
	JAEGY	Sébastien	conseiller
Mmes	RIETH	Florence	conseillère
	ROTHRA	Marie-Jeanne	conseillère
	WILHELM	Marion	conseillère

Absents excusés : M. COMPERE Jean-François (pendant le point 3) - Mme BRECHBIEHL Christiane (procuration à M. Bringard)

## Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 novembre 2015
2. Etat prévisionnel des coupes de bois 2016
3. Comptes administratifs et comptes de gestion 2015
4. Divers

Monsieur le Maire demande à rajouter les points suivants :

- Etat d'assiette 2017
- Motion Régime local

Les conseillers acceptent l'ajout de ces points.

## **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 NOVEMBRE 2015**

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le compte-rendu du 27 novembre 2015.

## **2. ETAT PREVISIONNEL DES COUPES ET DES TRAVAUX FORESTIERS POUR 2016 ET ETAT D'ASSIETTE POUR 2017**

Monsieur le Maire expose le programme des travaux d'exploitation et l'état des prévisions des coupes pour 2016 ainsi que le programme des travaux de maintenance – sylvicoles et d'infrastructure. Ces travaux sont proposés selon le plan d'aménagement établi par les services de l'ONF compétents dans le domaine.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité les programmes proposés par l'ONF.

Cependant, le conseil municipal, estimant que notre forêt communale représente un patrimoine important pour notre commune, souhaiterait que l'ONF propose des travaux sylvicoles pour des plantations. Ces plantations demandées plus récurrentes devraient aider notre forêt à être plus productive à moyen et long terme.

### Travaux d'exploitation :

Volume exploité :	1 023 m3	
Recette totale brut		53 940 €
Frais d'exploitation		24 740 €
Frais de débardage		11 410 €
Maitrise d'œuvre		3 122 €
Assistance à la gestion de la main d'œuvre		1 237 €
 Bilan net :		 13 431 €

### Détail des travaux (HT) :

- travaux divers	1 150 €
- travaux sylvicoles	2 400 €

- travaux d'infrastructure 2 160 €

soit un total de 5 710 € HT.

**Approbation de l'état d'assiette 2017 :**

Par ailleurs, l'ONF informe le conseil municipal des parcelles qui seront martelées au cours de l'année et exploitées en 2017.

**Parcelles concernées :**

18 : superficie concernée 13.23 ha  
25 C : superficie concernée 4.44 ha  
9 : superficie concernée 17.48 ha  
16 A2 : superficie concernée 12.99 ha  
7 : superficie concernée 15.93 ha  
25 B : superficie concernée 2.88 ha

**3. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2015**

Monsieur Pierre Guillemain présente le compte administratif général ainsi que le compte administratif de la forêt (en fonctionnement et en investissement). Des explications détaillées sont données pour chaque ligne de dépenses ainsi que de recettes.

**RESULTAT BUDGETAIRE 2015  
BUDGET GENERAL**

	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES SECTIONS</b>
<b>RECETTES</b>	85 436.16	277 479.54	<b>362 915.70</b>
<b>DEPENSES</b>	42 310.30	238 548.52	<b>280 858.82</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent ou déficit	43 125.86	38 931.02	<b>82 056.88</b>

Monsieur Compère quitte le conseil.

**RESULTAT BUDGETAIRE 2015  
BUDGET FORET**

	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES SECTIONS</b>
<b>RECETTES</b>	138.00	41 829.92	<b>41 967.92</b>
<b>DEPENSES</b>	0.00	49 762.84	<b>49 762.84</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent ou déficit	138.00	-7 932.92	<b>-7 794.92</b>

## RESULTATS CUMULES AU 31/12/2015

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESULTAT DE CLOTURE 2015
BUDGET PRINCIPAL	A	B	C	D = A-B+C
Investissement	- 65 898.77	-	43 125.86	- 22 772.91
Fonctionnement	133 271.56	65 898.77	38 931.02	106 303.81
Total I	67 372.79	65 898.77	82 056.88	<b>83 530.90</b>
BUDGET FORET				
Investissement	894.84	-	138.00	1 032.84
Fonctionnement	96 928.24	-	- 7 932.92	88 995.32
Total II	97 823.08	-	- 7 794.92	<b>90 028.16</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	165 195.87	65 898.77	74 261.96	<b>173 559.06</b>

Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote des comptes administratifs et des comptes de gestion.

Le conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs ainsi que les comptes gestion 2015.

Monsieur Pierre Guillemain, au nom du conseil municipal, remercie monsieur le Maire pour la bonne gestion de nos finances communales.

#### 4. MOTION REGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE ALSACE-MOSELLE

Le régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle court un grand danger et sa pérennité est menacée.

Un appel auprès du Président de la République est lancé par le régime local.

Il est demandé qu'un traitement égalitaire puisse s'exercer, dans le respect de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013, permettant l'articulation du Régime Local avec le système de complémentaire santé obligatoire. Ce nouveau système est entré en vigueur en France au 1<sup>er</sup> janvier 2016, hormis en Alsace et en Moselle où l'application est retardée au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Ce report donne le temps de rendre possible cette articulation.

Pour soutenir cette démarche, une motion est présentée au conseil municipal pour sauver le régime local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle.

Le régime local confère à 2.1 millions de nos concitoyens une complémentaire santé éthique et gérée avec rigueur depuis près de 70 ans. Ce système est une garantie sur l'avenir et un exemple de solidarité que nous invitons à suivre.

Le conseil municipal de Mitzach souhaite témoigner de la nécessité de pérenniser le Régime Local en l'appuyant dans ces démarches pour aboutir à une application égalitaire de la réforme liée à la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 par rapport au reste de la population.

A cette fin, nous soutenons sa proposition d'aligner ses prestations sur celles du panier de soins minimum de cette loi, et d'adapter un mécanisme de cotisations équivalent entre salariés et employeurs, déjà effectif dans le reste de la France.

Nous adoptons cette position dans l'intérêt des 2.1 millions de salariés, retraités et ayants-droit d'Alsace et de Moselle affiliés au Régime Local d'assurance Maladie.

## 5. DIVERS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur l'évolution des projets en cours :

- RPI (réunion avec les communes voisines)
- Pâturage du Entzenbach (réunion avec les riverains du hameau)
- Salle des fêtes (rendez-vous en sous préfecture sur le sujet de la sécurité du bâtiment)

Le conseil municipal demande qu'une visite de la forêt communale soit organisée avec l'ONF.

La journée de travail est fixée au 21 mai 2016.

Séance levée à 22h30.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	Procuration à M.Bringard
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	
RIETH	Florence	Conseillère Municipale	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	
WILHELM	Marion	Conseillère Municipale	